

Commentaires recueillis par le Conseil NSBEAE - Forum 2011

Résumé des commentaires

Le 7 décembre 2011

Session 3

Le bien-être animal

Questions d'orientation (fournies aux animateurs):

1. Document :
 - a. Le document reflète-t-il en grandes lignes ce que pensaient les personnes qui ont assisté à la séance de discussion?
 - b. Le contenu reflète-t-il fidèlement l'état actuel du système canadien d'assurance du bien-être des animaux d'élevage?
2. Où en sont rendus les différents partenaires dans leur avancement vers l'atteinte des résultats souhaités? Y a-t-il des lacunes que le secteur devrait combler pour atteindre les résultats souhaités?

Chaque sous-groupe de discussion se verra attribuer l'un des thèmes de discussion suivants :

Tableau	Question
1	Quelles sont les prochaines étapes du CNSAE?
2	Quelles sont les prochaines étapes des partenaires du palier fédéral?
3	Quelles sont les prochaines étapes des partenaires provinciaux et territoriaux?
4	Quelles sont les prochaines étapes des partenaires de l'industrie?
5	Quelles sont les prochaines étapes des responsables de l'éducation et la formation?
6	Quelles sont les prochaines étapes pour les partenaires responsables de l'application et du respect de la réglementation?
7	Quelles sont les prochaines étapes pour le CNSAE?
8	Quelles sont les prochaines étapes pour les partenaires du palier fédéral?
9	Quelles sont les prochaines étapes pour les partenaires provinciaux et territoriaux?

3. Y a-t-il d'autres intérêts qui doivent être pris en compte lors de la mise sur pied d'un système d'assurance du bien-être animal au Canada?

Q1 - Document :

- a. **Le document reflète-t-il en grandes lignes ce que pensaient les personnes qui ont assisté à la séance de discussion?**
- b. **Le contenu reflète-t-il fidèlement l'état actuel du système canadien d'assurance du bien-être des animaux d'élevage?**

Les groupes de discussion convenaient généralement que le document reflète en grandes lignes la pensée des participants. Une table n'était pas d'accord. Plusieurs tables ont avancé des suggestions de modification, et de nombreuses questions ont été soulevées.

Commentaires sur le contenu du document :

- Il peut être limitant dans la mesure où il s'applique seulement aux animaux d'élevage
- Sur quelle période s'étendra la Vision? (25 ans?)
- La Vision devrait parler davantage de l'impact sur les animaux.

Vision

Pour se doter d'un processus général d'assurance du bien-être des animaux d'élevage qui reflète les valeurs canadiennes, le Canada doit mettre en place des normes nationales scientifiquement fondées et entreprendre un ensemble d'activités en matière de conformité qui lui permettront de gagner la confiance des parties prenantes au niveau national et international au chapitre de la protection des animaux d'élevage.

- Les composantes de ce processus pourraient être réorganisées comme suit : Leadership et coordination, recherche, normes scientifiquement fondées et basées sur les résultats, éducation et vulgarisation, et conformité ... (*plutôt que : Leadership et coordination, normes, conformité, recherche, éducation et vulgarisation*).

- Les normes devraient être «scientifiquement fondées et basées sur les résultats » plutôt que «scientifiquement fondées »
- Il y a une pyramide de conformité - éducation, législation, mise en application du règlement et poursuite, la principale composante étant l'éducation.
- Une justification est nécessaire pour que l'initiative fournisse le fondement requis pour informer les décideurs.
- Remplacer « activités en matière de conformité » par « outils de contrôle de la conformité »
- Le pouvoir détenu par les détaillants pour ce qui est d'imposer le respect des règles n'est pas mentionné.

Questions soulevées:

- Quels sont les rôles et les responsabilités des divers intervenants?
 - Qui coordonne le contrôle de la conformité? Comment les filières de production obtiennent-elles des commentaires de rétroaction sur la conformité?
 - Quelle est la responsabilité?
- Met-on trop d'accent au sujet de l'incidence du patrimoine génétique sur le bien-être animal?
- Quelles sont les ressources nécessaires? D'où vont-elles provenir? Un système crédible nécessite des ressources adéquates.
- Quel sera le processus d'évaluation? Ce système doit être crédible et digne de confiance, à défaut de quoi il n'y aura aucune assurance de bien-être animal.
- Comment éduquer le public sur le bien-être animal en agriculture?
- S'il est amalgamé avec la composante sur la sécurité des aliments à la ferme, qu'arrivera-t-il dans le cas des filières de production dépourvues de programme de salubrité des aliments?
- Quels sont les questions d'ordre juridique qui concernent les provinces en termes de référencement des codes (dans la réglementation)?
- Comment pouvons-nous suivre les valeurs de la société? Qu'en est-il de l'obligation morale et de la responsabilité éthique?

Q2 - Comment les différents partenaires doivent-ils procéder pour parvenir aux résultats souhaités? Y a-t-il des lacunes que ce secteur devrait combler pour atteindre les résultats souhaités?

Partenaires fédéraux

- De concert avec les autres intervenants, assurer la disponibilité d'un financement stable pour le CNSAE en tant que point de ralliement en matière de bien-être animal au niveau national.
- Aider les provinces dont les ressources sont limitées
- Rôle consultatif en matière de sensibilisation et de formation
- Rôle consultatif
- Si nous utilisons le modèle de l'Australie en matière de bien-être animal, perdriions le financement du fédéral?
- Lacunes –
 - Les normes sur le bien-être animal doivent être appliquées de manière égale dans les abattoirs de compétence fédérale et provinciale
 - Le manque de capacité des abattoirs fédéraux devrait être quantifié, et un plan devrait être mis sur pied pour résoudre la situation
 - Les mesures d'application des règles doivent être élargies
 - Les propriétaires individuels auraient peut-être besoin d'aide sur le plan personnel (psychologique, relationnelle et sociale), et cela pourrait faire partie du problème auxquels ils sont confrontés au chapitre du bien-être des animaux.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)

- Il faut documenter le souhait du Conseil d'assumer ce rôle
- Identifier le financement permanent - Financement durable pour les activités à long terme
- Vulgarisation, éducation et communication - public et intervenants
- Clarifier à qui « appartiennent » les codes de pratiques. (Le CNSAE est-il le « propriétaire » officiel des codes?) - Question de référencement ACIA
- Devenir le coordinateur national de l'harmonisation de la mise en œuvre des codes et des attentes de l'industrie concernant l'application des codes.
- Élaborer un processus qui autoriserait le CNSAE à coordonner l'identification et de la résolution des lacunes provinciales
- Établir un cadre de rôles et de responsabilités
- S'assurer d'inclure les espèces « orphelines »
- Vulgarisation / communication à tous les acteurs - public, producteurs, industrie, gouvernement
- Rapprocher les intérêts divergents entre les filières de production et le CNSAE
- Ressources / financement
- Respecter les normes de l'OIE

- Accroître le niveau de confiance des producteurs au sujet de l'évaluation
- Rôle dans le déploiement cohérent de la vérification - codes / sensibilisation / vérification
- Lacunes –
 - Nécessité d'améliorer la reconnaissance internationale du processus canadien de protection des animaux

Sensibilisation et formation

- Identifier les intervenants ayant des besoins à combler
- Fixer des objectifs pour une sensibilisation et une formation améliorées
- Fixer un objectif stratégique permettant d'atteindre de la cohérence au niveau national
- Collaborer avec le public, les consommateurs et le secteur des détaillants
- Développer des attentes raisonnables
- Gérer les attitudes - obtenir la participation des acteurs de la mise en marché et des enseignants Tirer parti des points forts Établir un lien avec la salubrité des aliments
- Lacunes –
 - Connaissances scientifiques sur l'euthanasie
 - L'énoncé de vision doit être plus clairement articulé afin de décrire où nous voulons aller.

Industrie

- S'assurer que les codes sont actualisés et pertinents
- Voir à ce que les codes soient appliqués uniformément partout au Canada
- Mettre au point des programmes proactifs et vérifiables en matière d'évaluation

Gouvernements provinciaux / territoriaux

- Clarifier le rôle des provinces? – Il sera différent selon les provinces.
 - Alberta - Recherche et consultation avec l'industrie
 - Manitoba - Mise en application des règles

Mise en application et respect de la conformité

- Transport sans cruauté - ACIA - veiller à ce que la mise en application des règles cadre avec le code

Q3 - Y a-t-il d'autres intérêts qui doivent être pris en compte lors de la mise sur pied d'un système d'assurance du bien-être animal au Canada?

Nous devons considérer les points suivants :

- Il pourrait y avoir des problèmes si le système est limité aux animaux d'élevage ... par contre un mandat trop large pourrait se solder par un échec
- Avantages pour le consommateur / les détaillants
- Confiance des producteurs en matière d'évaluation
- Normes de l'OIE
- Impact sur les échanges commerciaux - Si nous ne pouvons pas imposer de normes sur les importations, nous ne pouvons pas en imposer à nos producteurs non plus
- Financement, soutien et ressources disponibles
- Considérons les différents systèmes de valeurs de la société
- Le débat éthique de la religion vs le bien-être animal
- L'application de l'harmonisation et de la fonction de vérification
- Coordonner la vérification de la conformité pour les éleveurs engagés dans plusieurs productions
- Le CNSAE doit envisager un « guichet unique » pour les vérifications (coûts, tracas et biosécurité)